

N° 75-001-XIF au catalogue



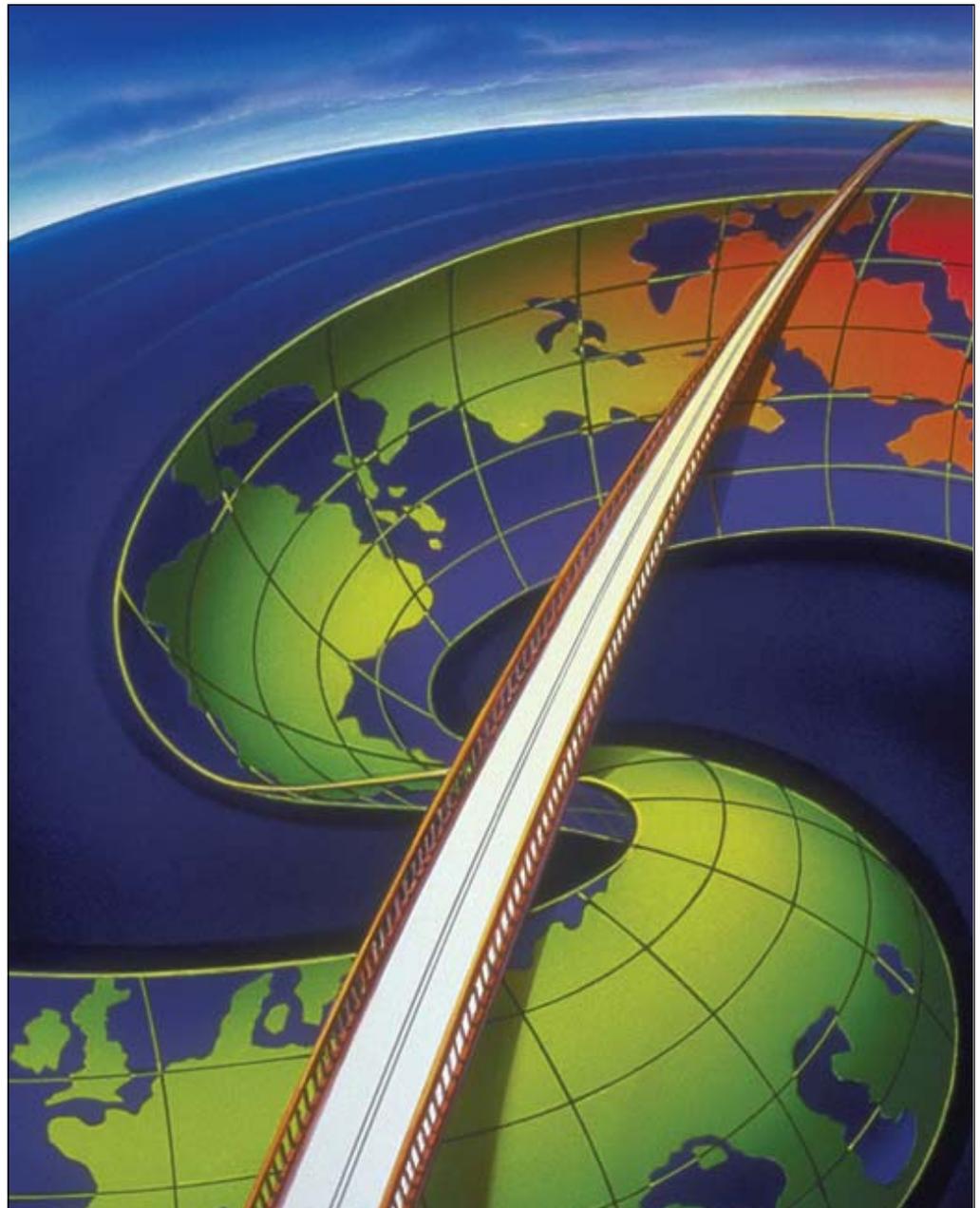
L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

MARS 2002

Vol. 3, n° 3

■ OBSTACLES À LA
FORMATION LIÉE À
L'EMPLOI



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2002. ISSN : 0843-4565.

Prix : 5 \$CAN l'exemplaire, 48 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ Obstacles à la formation liée à l'emploi

- Ce ne sont pas toutes les personnes souhaitant suivre de la formation liée à l'emploi ou ayant besoin d'une telle formation qui y ont accès. En 1997, 1,5 million de personnes (ou 7 % des Canadiens âgés de 17 ans et plus, à l'exclusion des étudiants à temps plein) ont déclaré ne pas avoir suivi de formation liée à l'emploi, même si elles en avaient besoin.
- Les personnes âgées de 35 à 44 ans, celles ayant des enfants d'âge préscolaire et les diplômés universitaires ont affiché des taux supérieurs à la moyenne de besoins en formation liée à l'emploi non comblés, tout comme les travailleurs à temps plein et ceux du secteur des services — particulièrement les administrations publiques; la finance, les assurances et l'immobilier; et l'enseignement, la santé et l'assistance sociale. Les personnes occupant des emplois de professionnels ou de gestionnaires — particulièrement en sciences naturelles, génie et mathématiques — ont aussi connu des taux supérieurs à la moyenne.
- Le fait d'être trop occupé au travail représentait l'obstacle mentionné le plus souvent par les personnes qui faisaient face à des obstacles à la formation liée à l'emploi en 1997 (42 %), suivi de près par le coût (40 %).
- Être trop occupé au travail constituait un obstacle particulièrement important pour les personnes âgées de 35 à 54 ans; les diplômés universitaires; et les personnes travaillant en finance, assurances et immobilier, en agriculture et autres industries primaires, et dans le commerce. Les personnes qui exerçaient des professions du secteur primaire et celles qui occupaient des emplois de professionnels ou de gestionnaires, particulièrement en gestion et en administration, indiquaient également cet obstacle plus fréquemment.
- Le coût représentait un obstacle relativement important pour les femmes; les personnes de moins de 35 ans; celles travaillant dans les secteurs des services aux entreprises et des services commerciaux et personnels; et celles exerçant des professions liées aux services ainsi qu'à la médecine et santé.
- Le manque de services de garde et d'autres obligations familiales constituaient un problème pour près d'une personne sur cinq se heurtant à des obstacles à la formation liée à l'emploi. Ces obstacles étaient particulièrement importants pour les personnes âgées de 25 à 44 ans et pour les femmes — les groupes les plus souvent responsables de ces tâches.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE
(N° 75-001-XPF au catalogue).

Nous vous offrons encore plus!

Une réduction de 20 %
sur un abonnement de 2 ans!
Seulement 92,80 \$ (taxes en sus)

Une réduction de 30 %
sur un abonnement de 3 ans!
Seulement 121,80 \$
(taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à L'emploi et le revenu en perspective!



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



COMPOSEZ

1 800 267-6677
Utilisez votre carte VISA
ou MasterCard. De l'extérieur
du Canada et des États-Unis
et dans la région d'Ottawa,
composez le (613) 951-7277.



TÉLÉCOPIEZ AU

1 800 889-9734
(613) 951-1584

*Veillez ne pas envoyer de confirmation pour
les commandes faites par téléphone/télécopieur.*



COURRIEL

order@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA

N° de carte _____

Signature _____ Date d'expiration _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

N° du bon de commande _____

Signature de la personne autorisée _____

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal () Téléphone () Télécopieur ()

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.
Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH.
N° de TPS R121491807.
Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du *Receveur général du Canada*.
PF 097042

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	58,00		
2 ans	92,80		
3 ans	121,80		
Total			
TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

BON DE COMMANDE



Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Obstacles à la formation liée à l'emploi

Deborah Sussman

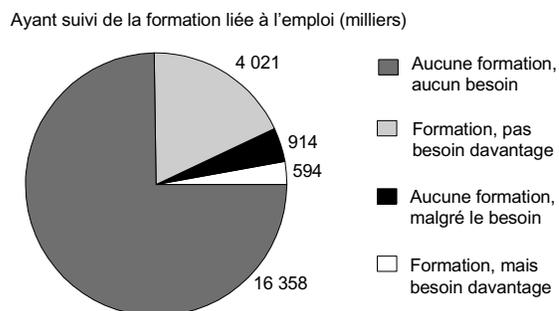
IL EST ESSENTIEL d'investir de façon continue dans les ressources humaines par l'entremise de la formation liée à l'emploi afin d'assurer la croissance économique à long terme dans le contexte de mondialisation actuel. Cependant, ce ne sont pas toutes les personnes souhaitant suivre de la formation liée à l'emploi ou ayant besoin d'une telle formation qui y ont accès. Si des politiques doivent être élaborées en vue d'améliorer l'accès, il est nécessaire de comprendre quels sont ces obstacles et qui sont les personnes qui s'y heurtent.

En 1997, environ 1,5 million de personnes indiquaient avoir besoin de formation liée à l'emploi, mais ne pas suivre une telle formation. Cela représentait 7 % des Canadiens âgés de 17 ans et plus (à l'exclusion des étudiants à temps plein), une baisse par rapport au taux de près de 9 % enregistré en 1993. Parmi ces 1,5 million de personnes, 40 % avaient suivi de la formation liée à l'emploi au cours de l'année, mais croyaient en avoir besoin davantage, tandis que les autres 60 % n'avaient reçu aucune formation (graphique A). Au moment de l'enquête, la majorité de ces personnes étaient occupées à temps plein (71 %), tandis que les autres travaillaient à temps partiel (12 %), étaient en chômage (9 %) ou ne faisaient pas partie de la population active (8 %)¹.

Quels sont les obstacles les plus importants à la formation liée à l'emploi? Certains groupes se heurtent-ils à des obstacles particuliers? L'accès à la formation liée à l'emploi s'est-il amélioré au fil des ans? Le présent article permet d'examiner ces questions à partir des résultats de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) menée en 1998 et en 1994 (voir *Source des données et définitions*).

Deborah Sussman est au service de la Division de l'analyse des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut communiquer avec elle au (613) 951-4226 ou à deborah.sussman@statcan.ca.

Graphique A : En 1997, 1,5 million de personnes n'ont pas suivi de formation liée à l'emploi, même si elles en avaient besoin*.



Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes
* Population âgée de 17 ans et plus, à l'exclusion des étudiants à temps plein.

Types d'obstacles

Dans les documents spécialisés, on a déterminé trois types principaux d'obstacles à la participation à la formation liée à l'emploi : les obstacles liés à la situation, les obstacles liés aux établissements et les obstacles liés aux attitudes (ou obstacles psychologiques)². Les obstacles liés à la situation découlent de la situation dans la vie à un moment déterminé — par exemple, le manque de temps causé par le travail, les contraintes financières, les obligations familiales ou le manque de services de garde, de même que les problèmes linguistiques ou les problèmes de santé. Les obstacles liés aux établissements ont trait aux pratiques et procédures qui nuisent à la participation, par exemple, les frais élevés de scolarité, les exigences d'admission, les limites quant aux cours offerts ou les cours offerts à des heures ou des endroits qui ne conviennent pas. Les obstacles liés aux attitudes, quant à eux, ont trait aux attitudes et aux opinions à l'égard de l'apprentissage ainsi qu'à la perception que les personnes ont d'elles-mêmes en situation d'apprentissage (Cross, 1981).

Source des données et définitions

L'**Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes** (EEFA) a été menée en janvier 1994 et en janvier 1998, à titre de supplément téléphonique de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête mensuelle auprès des ménages qui touche environ 52 000 ménages au Canada. Des données sur l'activité sont obtenues pour tous les membres civils du ménage âgés de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents des établissements institutionnels, les membres à temps plein des Forces armées, les personnes vivant dans les réserves indiennes et les résidents des territoires. Aux fins de l'EEFA, la population cible a été modifiée en vue d'inclure uniquement les personnes âgées de 17 ans et plus. En outre, des données sur l'éducation et sur la formation ont été recueillies pour un seul membre du ménage âgé de 17 ans ou plus choisi au hasard. Les réponses par personne interposée n'étaient pas autorisées.

Même si l'EEFA englobait les personnes âgées de plus de 64 ans, celles-ci ont été exclues de la présente analyse. Les personnes de ce groupe d'âge sont à la retraite ou près de la retraite, et ne sentent donc probablement pas le besoin de suivre de la formation liée à l'emploi. En outre, même si les données ont été recueillies depuis 1984, la structure du questionnaire et les méthodes d'enquête ont changé entre 1984 et 1991, de sorte que les comparaisons dans le temps sont possibles seulement dans le cas des enquêtes menées depuis 1992. Les enquêtes de 1994 et de 1998 sont celles qui comportent le plus de détails au sujet des raisons qui ont expliqué l'absence de formation liée à l'emploi.

Question utilisée :

À un moment ou à un autre en 1997 (1993), y avait-il des programmes de formation ou d'éducation dont vous aviez besoin pour votre travail mais que vous n'avez pas suivis?

Si la réponse à cette question était oui, on demandait au répondant de déterminer tous les obstacles auxquels il avait fait face :

Cours ou programme non offert

Cours ou programme offert dans un endroit ou à une heure qui ne convenait pas

Manque de compétences nécessaires ou de préalables

Manque d'appui de l'employeur

Trop occupé au travail

Trop cher ou pas d'argent

Pas de gardien(ne) pour les enfants

Autres obligations familiales

Langue d'enseignement

Raisons de santé

Autres raisons

L'**éducation et la formation des adultes** comprend toutes les activités qui sont entreprises par des adultes, quels qu'en soient le contenu, le niveau et la méthode, et qui complètent ou remplacent les études initiales. Aux fins de l'EEFA, cela se limite aux activités structurées de façon formelle et organisées dans un certain ordre, dans lesquelles les participants suivent un programme d'études ou une série d'expériences planifiés et dirigés par un enseignant ou un formateur. Cela ne comprend pas l'éducation ni la formation acquises de façon informelle, tout en exécutant les tâches régulières d'un emploi (apprentissage par la pratique) ou en regardant quelqu'un d'autre effectuer ces tâches.

L'**éducation et la formation liées à l'emploi** constituent un sous-ensemble de l'éducation et de la formation des adultes. Elles ont trait aux activités entreprises en vue d'acquérir ou de perfectionner des compétences qui serviront dans le contexte d'un emploi actuel ou futur.

Les **apprenants adultes** sont les personnes âgées de 17 ans et plus qui sont inscrites à des activités d'éducation ou de formation à temps partiel. Les personnes qui participent à des activités d'éducation et de formation à temps plein ont été incluses uniquement si ces activités étaient parrainées par leur employeur, ou encore si elles étaient âgées de 20 ans et plus et inscrites à un programme de niveau primaire ou secondaire, ou encore si elles étaient âgées de 25 ans et plus et inscrites à un programme postsecondaire. On voulait ainsi exclure les étudiants âgés de 17 à 24 ans qui en étaient à leur premier cycle d'études.

Ces obstacles, bien qu'ils aient tous leur importance propre, ne s'excluent pas mutuellement, et peuvent même se chevaucher ou interagir pour compliquer encore la situation d'une personne. Par exemple, si une personne est trop occupée au travail, la possibilité qu'un cours soit offert à une heure qui ne convient pas est plus grande, la personne devant encore plus se limiter aux cours offerts en dehors des heures de travail. En outre, si un cours ou un programme n'est pas offert à un endroit qui convient, les frais additionnels de déplacement peuvent créer un obstacle supplémentaire.

L'EEFA fournit des renseignements au sujet des obstacles liés à la situation et aux établissements. Étant donné que les questions relatives à des obstacles particuliers ne s'adressaient qu'aux personnes qui désiraient participer à de la formation liée à l'emploi, l'enquête n'abordait pas directement les obstacles liés aux attitudes ou obstacles psychologiques. Toutefois, près de 80 % des répondants n'avaient participé à aucune formation liée à l'emploi en 1997, et la grande majorité d'entre eux ne croyaient pas avoir besoin d'en suivre. Cela peut laisser supposer qu'un manque de motivation agit comme un obstacle lié aux attitudes ou un

obstacle psychologique (Statistique Canada et DRHC, 2001a). On a aussi demandé aux répondants d'indiquer *tous* les obstacles auxquels ils faisaient face (voir *Source des données et définitions*).

Qui se heurtait à des obstacles?

En 1997, certains groupes étaient plus susceptibles que d'autres de faire face à des obstacles (tableau 1). De façon plus particulière, les habitants de la Colombie-Britannique, les personnes âgées de 35 à 44 ans, les personnes ayant des enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans) à la maison, et les diplômés universitaires avaient des besoins en formation non comblés supérieurs à la moyenne de 7 %.

De même, les travailleurs à temps plein et les travailleurs du secteur des services, par exemple, les administrations publiques, la finance, les assurances et l'immobilier, ainsi que l'enseignement, la santé et l'assistance sociale, connaissaient des taux élevés (tableau 2). C'était aussi le cas des personnes qui occupaient des emplois de professionnels ou de gestionnaires, particulièrement en sciences naturelles, en génie et en mathématiques³. Ces branches d'activité et ces professions affichaient aussi des taux plus élevés de participation à la formation liée à l'emploi, tout comme les diplômés universitaires (Statistique Canada et DRHC, 2001a). Cela appuie la notion selon laquelle la formation engendre la formation, ou la perception d'un besoin plus grand de formation. C'est donc dire que la participation à de la formation liée à l'emploi peut sensibiliser une personne au besoin d'une formation accrue qui peut être impossible à combler. La probabilité que ces groupes voient leurs besoins en formation non comblés ou se heurtent à des obstacles à la formation liée à l'emploi peut ainsi augmenter.

Tableau 1 : Caractéristiques des personnes ayant déclaré des besoins en formation liée à l'emploi non comblés

	Nombre		Taux	
	1997	1993	1997	1993
	milliers		%	
Canada	1 509	1 679	6,9	8,6
Terre-Neuve-et-Labrador	25	26	6,4	6,5
Île-du-Prince-Édouard	6	7	6,1	7,6
Nouvelle-Écosse	41	45	6,0	6,9
Nouveau-Brunswick	27	31	4,9	6,1
Québec	292	390	5,4	7,9
Ontario	622	600	7,4	8,2
Manitoba	59	74	7,5	10,0
Saskatchewan	47	51	6,7	7,8
Alberta	150	192	7,4	10,9
Colombie-Britannique	240	264	8,3	10,7
Les deux sexes				
Hommes	778	920	7,3	9,7
Femmes	731	760	6,5	7,6
Âge				
17 à 24 ans	115	145	5,7	8,7
25 à 34 ans	417	539	9,1	11,7
35 à 44 ans	545	597	10,6	13,3
45 à 54 ans	344	315	8,6	9,5
55 à 64 ans	74	74	2,8	3,1
Niveau de scolarité				
Pas de diplôme d'études secondaires	168	185	2,9	3,1
Diplôme d'études secondaires	224	344	5,2	8,1
Études postsecondaires	745	729	9,1	11,2
Diplôme universitaire	372	421	10,7	15,5
Enfants d'âge préscolaire à la maison				
Pas d'enfant de moins de 6 ans	1 187	1 273	6,4	7,9
Au moins un enfant de moins de 6 ans	321	406	9,8	12,3

Sources : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes; Enquête sur la population active

Par ailleurs, le Nouveau-Brunswick et le Québec enregistraient les taux les plus faibles de toutes les provinces, soit 5 % respectivement, alors que les obstacles à la formation liée à l'emploi étaient moins répandus chez les femmes (par opposition aux hommes), les personnes plus âgées (de 55 à 64 ans) et celles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. De même, les travailleurs en agriculture et dans d'autres industries primaires ainsi

que ceux occupant des professions du secteur primaire, de la construction et d'autres professions indiquaient des taux plus faibles de besoins non comblés en formation liée à l'emploi.

En dépit de ces variations, presque tous les grands groupes (la seule exception étant les professions du secteur des services) ont connu une diminution de la fréquence des besoins non comblés en formation liée à l'emploi entre 1993 et 1997.

Tableau 2 : Caractéristiques de l'emploi des personnes ayant déclaré des besoins en formation liée à l'emploi non comblés*

	Nombre de personnes		Taux	
	1997	1993	1997	1993
	milliers		%	
Branche d'activité				
Secteur des biens	329	460	7,9	10,7
Agriculture et autres industries primaires	43	76	5,7	8,8
Fabrication	216	283	8,8	12,3
Construction	53	75	6,8	7,9
Services publics	F	26	F	13,5
Secteur des services	1 031	1 218	9,4	11,1
Transport	77	75	7,6	7,6
Commerce	168	228	6,9	9,1
Finance, assurances et immobilier	94	117	11,3	12,9
Enseignement, santé et assistance sociale	279	338	10,8	11,5
Services aux entreprises, services commerciaux et personnels	282	268	8,9	10,4
Administrations publiques	131	192	13,8	19,1
Profession				
Professionnels et gestionnaires	662	750	12,7	15,6
Gestion, administration	282	314	13,1	15,5
Sciences naturelles, génie et mathématiques	125	139	17,0	23,9
Sciences sociales et religion	38	51	9,6	14,1
Enseignement	84	93	10,4	12,8
Médecine et santé	93	105	11,4	12,9
Arts, littérature et loisirs	39	49	12,8	16,0
Emploi de bureau, ventes et services	394	523	7,3	8,9
Emploi de bureau	151	256	7,4	10,5
Ventes	104	131	7,4	9,6
Services	139	137	7,1	6,7
Cols bleus	304	404	6,8	8,8
Secteur primaire	33	58	5,2	7,6
Fabrication	171	213	8,4	11,5
Construction et autres	100	134	5,4	6,7
Type de travail				
Temps plein	1 069	1 321	9,8	13,5
Temps partiel	178	172	7,5	10,3

Sources : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes; Enquête sur la population active

* Se rapporte à l'emploi principal seulement. Comprend les personnes qui n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, mais qui étaient occupées au cours de l'année précédente; exclut les personnes qui n'avaient pas d'emploi au cours de l'année précédente.

Ordre d'importance des obstacles

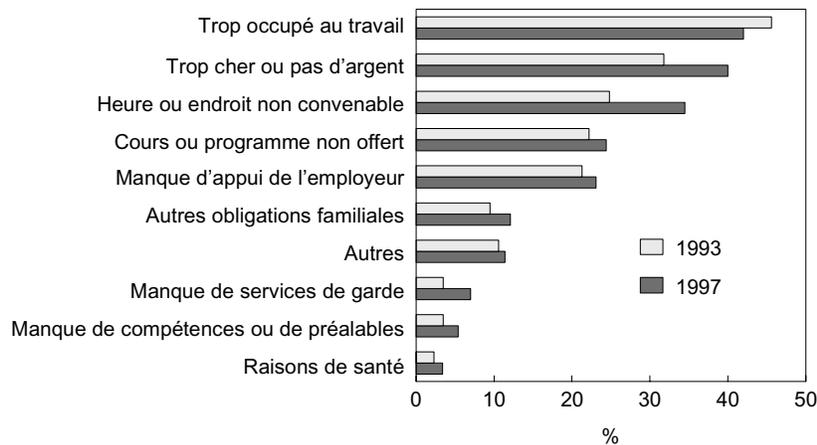
En 1997, le fait d'être trop occupé au travail (42 %) et le coût (40 %) étaient les deux obstacles les plus

importants auxquels faisaient face les personnes qui croyaient avoir besoin de formation liée à l'emploi, mais qui n'en suivaient pas. Ces obstacles liés à la situation étaient

suivis par des obstacles ayant trait aux établissements — cours ou programme offert à une heure ou à un endroit non convenable (35 %), formation non offerte (24 %) ou manque d'appui de la part de l'employeur (23 %). Les obligations familiales ou le manque de services de garde présentaient un obstacle lié à la situation pour près d'une personne sur cinq. Venaient loin derrière le manque de compétences ou de préalables nécessaires (5 %, obstacle lié aux établissements) et les raisons de santé (3 %, obstacle lié à la situation) (graphique B).

Même si l'ordre d'importance des obstacles n'a pas changé de 1993 à 1997, tous, à l'exception du manque de temps causé par le travail, ont été cités par une plus grande proportion de personnes en 1997. Cela signifie que même si, globalement, un moins grand nombre de personnes ont fait face à des obstacles à la formation liée à l'emploi en 1997 comparativement à 1993, le nombre d'obstacles par personne a augmenté. De façon plus particulière, en 1997, le nombre moyen d'obstacles cités par personne était de 2,2, alors que 61 % des personnes indiquaient deux obstacles ou plus, et plus de 25 %, trois ou plus. Par comparaison, en 1993, le nombre moyen d'obstacles par personne n'était que de 1,8, moins de la moitié des personnes ayant indiqué deux obstacles ou plus, et moins que le cinquième ayant déclaré trois obstacles ou plus. Les obstacles qui ont connu la plus grande augmentation sont l'heure ou l'endroit non convenable, le coût et le manque de services de garde ou d'autres obligations familiales.

Graphique B : Le fait d'être trop occupé au travail et le coût constituaient les obstacles les plus importants.



Source : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes

Nota : En raison des réponses multiples, la somme des pourcentages peut excéder 100 %.

Le coût : un obstacle clé

Parmi les personnes qui faisaient face à des obstacles, celles qui avaient suivi de la formation liée à l'emploi en 1997 étaient plus susceptibles de citer le manque de temps causé par le travail, l'heure ou l'endroit non convenable de la formation, et la non-disponibilité d'un cours ou d'un programme comme des obstacles à une formation complémentaire. Par contre, les personnes qui n'avaient suivi aucune formation au cours de la période étaient plus susceptibles de mentionner le coût, le manque d'appui de l'employeur, le manque de services de garde ou d'autres obligations familiales, ainsi que le manque de compétences. En fait, ces problèmes semblaient trop difficiles à surmonter pour ce groupe, qui n'a effectivement suivi aucune formation liée à l'emploi au cours de la période.

Travailleurs à temps plein par rapport à ceux à temps partiel

Les travailleurs à temps plein étaient plus susceptibles d'invoquer le fait d'être trop occupés au travail, le lieu ou l'heure non convenable de la formation, un cours ou un programme non offert et le manque d'appui de l'employeur comme des obstacles à la formation liée à l'emploi. Le coût de même que les obligations familiales ou le manque de services de garde prédominaient chez les personnes travaillant à temps partiel.

Trop occupé au travail

Parmi les 1,5 million de Canadiens qui se sont heurtés à des obstacles en 1997, 42 % indiquaient que le manque de temps causé par le travail constituait un obstacle à la formation liée à l'emploi (en baisse par rapport aux 46 % enregistrés en 1993). Cet obstacle était particuliè-

rement important en Alberta et au Manitoba (tableau 3). Parmi les groupes qui mentionnaient cet obstacle plus fréquemment figuraient les hommes, les personnes âgées de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans de même que les diplômés universitaires. Les personnes travaillant en finance, en assurances et en immobilier, en agriculture et dans d'autres industries primaires de même que dans le commerce indiquaient cet obstacle plus fréquemment que les travailleurs des autres branches d'activité (tableau 4). Il en allait de même pour les personnes qui occupaient des professions du secteur primaire, et pour celles qui occupaient des emplois de professionnels ou de gestionnaires, particulièrement en gestion et en administration.

Par contre, les femmes et les personnes sans diplôme d'études secondaires indiquaient cet obstacle moins fréquemment. De même, les travailleurs dont la profession avait trait à la médecine ou à la santé étaient d'avis que cet obstacle était relativement moins important.

Trop cher

Le coût constituait un obstacle pour 40 % des Canadiens qui indiquaient avoir des besoins en formation non comblés en 1997, en hausse par rapport aux 32 % enregistrés en 1993. Cet obstacle était mentionné par un peu plus de la moitié des répondants de la Colombie-Britannique, suivis de près par ceux de Terre-Neuve-et-Labrador. Le coût constituait aussi un obstacle relativement important pour les femmes et pour les personnes âgées de moins de 35 ans. De même, les personnes travaillant dans les secteurs des services aux entreprises et des services commerciaux et personnels, ainsi que les

personnes exerçant une profession liée aux services, à la médecine et à la santé déclaraient cet obstacle plus fréquemment.

Le coût était cité moins souvent comme obstacle par les résidents du Québec, les hommes, les personnes plus âgées et les diplômés universitaires.

Heure ou endroit non convenable

L'heure ou l'endroit non convenable des cours constituait un obstacle pour environ le tiers des Canadiens qui croyaient avoir besoin de formation en 1997, cette proportion se situant à moins d'un quart en 1993. Cela était particulièrement vrai dans les provinces de l'Ouest, les résidents du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta ayant indiqué cette raison plus fréquemment

que les résidents des autres provinces. Parmi les autres groupes relativement plus touchés par cet obstacle figuraient les personnes âgées de 45 à 54 ans de même que les travailleurs dont la profession avait trait à la médecine et à la santé — ce qui est peut-être attribuable à leur horaire de travail atypique (Statistique Canada et DRHC, 1997). Parmi les groupes les moins affectés par ce facteur figuraient les Québécois, les jeunes (âgés de 17 à 24 ans) et les personnes sans diplôme d'études secondaires.

Cours ou programme non offert

La non-disponibilité d'un cours ou d'un programme constituait un obstacle pour près du quart des Canadiens qui citaient des obstacles à la formation liée à

Tableau 3 : Besoins en formation liée à l'emploi non comblés selon les caractéristiques personnelles et les obstacles à la formation

	Trop occupé au travail	Trop cher	Heure ou endroit non convenable	Cours ou programme non offert	Manque d'appui de l'employeur	Manque de services de garde et autres obligations familiales
	%					
Canada	42,0	40,0	34,5	24,4	23,1	19,1
Terre-Neuve-et-Labrador	F	47,6	F	F	F	F
Île-du-Prince-Édouard	F	F	F	F	F	F
Nouvelle-Écosse	30,1	38,2	28,1	31,5	36,7	20,5
Nouveau-Brunswick	38,3	40,5	33,5	29,4	F	F
Québec	41,9	29,7	24,3	24,6	24,2	13,0
Ontario	41,2	39,5	34,1	23,9	19,9	20,1
Manitoba	47,6	42,1	47,6	27,8	27,2	22,6
Saskatchewan	43,3	42,7	43,2	25,2	F	20,3
Alberta	49,1	40,3	43,2	23,1	31,6	24,4
Colombie-Britannique	42,1	52,1	38,9	22,1	23,1	19,1
Les deux sexes						
Hommes	46,6	34,4	34,8	23,0	23,9	9,6
Femmes	37,1	46,0	34,2	25,9	22,2	29,2
Âge						
17 à 24 ans	F	43,6	22,4	F	F	F
25 à 34 ans	37,6	46,1	34,6	24,7	24,1	23,8
35 à 44 ans	48,1	37,5	34,8	24,7	23,6	24,7
45 à 54 ans	46,5	36,2	39,8	27,8	23,8	10,7
55 à 64 ans	32,7	30,2	F	F	F	F
Niveau de scolarité						
Pas de diplôme d'études secondaires	34,3	42,5	23,1	19,5	19,3	22,9
Diplôme d'études secondaires	39,5	42,1	35,4	23,2	24,9	19,7
Études postsecondaires	39,0	42,1	35,7	26,8	24,1	19,2
Diplôme universitaire	53,0	33,4	36,7	22,6	21,7	16,8

Sources : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes; Enquête sur la population active

Obstacles à la formation liée à l'emploi

l'emploi, une hausse légère par rapport à 1993. Cet obstacle peut aussi constituer une indication du manque d'information au sujet des cours et des programmes offerts (Statistique Canada et DRHC, 1997), ce manque d'information étant peut-être autant fonction de la personne que de l'établissement de formation.

Cet obstacle posait un problème relativement important pour les personnes vivant en Nouvelle-Écosse, celles âgées de 45 à 54 ans, et celles travaillant dans les administrations publiques, en enseignement, en santé et en assistance sociale. Les travailleurs ayant comme profession un emploi de bureau ou un emploi dans

Tableau 4 : Besoins en formation liée à l'emploi non comblés selon les caractéristiques de l'emploi et les obstacles à la formation*

	Trop occupé au travail	Trop cher	Heure ou endroit non convenable	Cours ou programme non offert	Manque d'appui de l'employeur	Manque de services de garde et autres obligations familiales
	%					
Branche d'activité						
Secteur des biens	45,6	33,4	35,5	27,9	23,3	11,1
Agriculture et autres industries primaires	55,8	F	45,1	F	F	F
Fabrication	44,3	32,3	34,4	29,8	29,9	F
Construction	47,0	45,9	28,5	F	F	F
Services publics	F	F	F	F	F	F
Secteur des services	46,7	38,1	36,7	25,1	26,2	20,0
Transport	39,3	F	35,5	26,6	45,9	F
Commerce	53,3	33,1	40,8	23,7	22,5	24,5
Finance, assurances et immobilier	60,9	F	29,4	F	20,7	F
Enseignement, santé et assistance sociale	40,4	40,4	44,8	32,0	30,7	22,5
Services aux entreprises, services commerciaux et personnels	47,0	48,3	31,4	13,9	18,5	21,5
Administrations publiques	44,7	28,8	31,3	33,8	30,3	F
Profession						
Professionnels et gestionnaires	50,6	35,0	39,3	24,1	27,7	17,5
Gestion, administration	56,3	31,6	37,0	17,7	31,3	17,4
Sciences naturelles, génie et mathématiques	50,6	30,0	36,8	24,5	23,0	F
Sciences sociales et religion	51,2	F	F	F	F	F
Enseignement	44,7	32,9	42,5	34,6	21,1	F
Médecine et santé	37,1	49,5	50,7	23,4	28,2	26,2
Arts, littérature et loisirs	F	F	F	F	F	F
Emploi de bureau, ventes et services	41,5	39,4	31,1	27,4	24,3	21,7
Emploi de bureau	44,8	32,5	34,9	37,6	26,6	28,2
Ventes	39,3	31,0	29,2	F	29,6	F
Services	39,6	53,2	28,5	22,1	17,7	18,9
Cols bleus	43,6	38,0	36,9	27,5	22,3	13,6
Secteur primaire	61,5	F	F	F	F	F
Fabrication	43,2	38,9	38,9	31,3	24,4	F
Construction et autres	38,5	38,4	29,5	22,0	23,6	F
Type de travail						
Temps plein	52,5	34,9	38,5	26,4	26,2	15,7
Temps partiel	28,7	38,9	31,0	22,0	20,5	28,6

Sources : Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes; Enquête sur la population active

Nota : En raison des réponses multiples, la somme des pourcentages peut excéder 100 %.

* Se rapporte à l'emploi principal seulement. Comprend les personnes qui n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, mais qui étaient occupées au cours de l'année précédente; exclut les personnes qui n'avaient pas d'emploi au cours de l'année précédente.

l'enseignement indiquaient aussi cet obstacle plus fréquemment. Par contre, les personnes sans diplôme d'études secondaires, les travailleurs des secteurs des services aux entreprises et des services commerciaux et personnels, de même que ceux exerçant une profession en gestion ou en administration figuraient parmi les groupes qui indiquaient cet obstacle relativement moins fréquemment.

Manque d'appui de l'employeur

Près du quart des Canadiens qui déclaraient avoir des besoins en formation non comblés indiquaient le manque d'appui de l'employeur comme un obstacle à la formation liée à l'emploi en 1997, une hausse légère par rapport à la proportion d'un cinquième enregistrée quatre ans plus tôt. À première vue, cela peut sembler surprenant, si l'on tient compte du besoin croissant de travailleurs qualifiés. Toutefois, plus de la moitié des personnes qui ont indiqué cet obstacle ne faisaient pas partie d'un syndicat et n'avaient pas de convention collective, et près du quart d'entre elles travaillaient dans des entreprises employant moins de 100 personnes⁴. Les entreprises dont les employés sont assujettis à une convention collective fournissent généralement des niveaux plus élevés d'appui en ce qui a trait à la formation. De même, l'appui offert par l'employeur augmente habituellement avec la taille de l'entreprise, les entreprises plus importantes ayant souvent plus de ressources à leur disposition pour entreprendre de telles activités (Statistique Canada et DRHC, 2001b)⁵. La formation est également plus rentable pour les grandes entreprises, étant donné qu'un formateur peut assurer la formation d'un plus grand nombre d'employés à la fois.

Le manque d'appui de l'employeur présentait un problème plus grand pour les personnes vivant en Nouvelle-Écosse et en Alberta, ainsi que pour celles travaillant dans le secteur du transport. Par contre, les personnes vivant en Ontario, celles sans diplôme d'études secondaires, et les travailleurs des secteurs des services aux entreprises et des services commerciaux et personnels de même que ceux œuvrant dans les professions liées aux services citaient moins souvent cet obstacle. Dans ces trois derniers cas, cela peut refléter en partie le manque d'attentes à l'égard d'un tel soutien.

Services de garde et autres obligations familiales

Le manque de services de garde et d'autres obligations familiales présentaient un problème pour près de 20 % des Canadiens qui avaient l'impression d'avoir besoin de formation liée à l'emploi en 1997 sans toutefois avoir suivi une telle formation, une hausse par rapport aux 13 % enregistrés en 1993. Ces obstacles étaient particulièrement importants pour les femmes (29 % par rapport à 10 % pour les hommes) et pour les personnes âgées de 25 à 44 ans — les deux groupes les plus souvent responsables de ces tâches. Les résidents du Québec mentionnaient moins fréquemment les autres obligations familiales ou le manque de services de garde que ceux des autres provinces.

Résumé

Les personnes qui croient avoir besoin de formation liée à l'emploi citent diverses raisons pour ne pas en suivre. Le manque de temps causé par le travail, un obstacle lié à la situation, venait en tête de liste en 1993 et en 1997. Le coût, un obstacle qui peut être à la fois lié aux établissements et à la situation, venait au deuxième rang. Les raisons de santé figuraient au bas de la liste. Les obstacles liés aux établissements qui avaient trait aux cours et à l'appui de l'employeur se situaient au milieu, tout comme le manque de services de garde ou d'autres obligations familiales (un obstacle lié à la situation) et le manque de préalables (un obstacle lié aux établissements).

Ces obstacles variaient en importance selon divers facteurs : formation antérieure liée à l'emploi, type de travail (temps plein ou temps partiel), province, caractéristiques démographiques, branche d'activité et profession.

Les personnes âgées de 35 à 44 ans, celles ayant des enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans) à la maison et les diplômés universitaires avaient des taux supérieurs à la moyenne de besoins en formation non comblés, tout comme les travailleurs du secteur des services — particulièrement les administrations publiques, la finance, les assurances et l'immobilier, ainsi que l'enseignement, la santé et l'assistance sociale — et ceux occupant des emplois de professionnels ou de gestionnaires — particulièrement en sciences naturelles, en génie et en mathématiques.

Par contre, les obstacles à la formation liée à l'emploi étaient moins répandus chez les femmes, les personnes plus âgées (de 55 à 64 ans) et celles n'ayant pas de diplôme d'études secondaires. De même, les travailleurs en agriculture et dans d'autres industries primaires ainsi que ceux occupant des professions du secteur primaire, de la construction et d'autres professions indiquaient des taux plus faibles de besoins en formation liée à l'emploi non comblés.

Même si globalement un moins grand nombre de personnes faisaient face à des obstacles à la formation liée à l'emploi en 1997 comparativement à 1993, le nombre d'obstacles cités par personne a augmenté entre ces deux années, ce qui laisse supposer qu'il faut poursuivre les efforts en vue de compenser les inégalités permanentes du point de vue de l'accès à cette formation.

Perspective

■ Notes

1 La situation au regard de l'activité se rapporte au mois de janvier 1998 (ou janvier 1994), c'est-à-dire le mois suivant immédiatement la période de référence de l'enquête, laquelle renvoie à la totalité de l'année 1997 (ou 1993). Par conséquent, une personne qui était occupée en janvier 1998 pourrait ne pas l'avoir été à un moment donné au cours de 1997, et vice versa. De même, la province de résidence, le niveau de scolarité, la branche d'activité et la profession décrivent la situation d'une personne en janvier. Même si ces caractéristiques peuvent avoir évolué (particulièrement en ce qui a trait à la branche d'activité et à la profession) en 1997, ces changements ne sont pas jugés suffisamment importants pour affecter les conclusions globales.

2 Cette classification ne constitue pas une façon définitive de regrouper les obstacles à la formation. Par exemple, dans le document *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite*, ces obstacles sont regroupés différemment (Statistique Canada et DRHC, 2001a).

3 La désignation des branches d'activité et des professions comprend les personnes qui n'avaient pas d'emploi au cours de la semaine de référence de l'Enquête sur la population active, mais qui étaient occupées l'année précédente, et exclut les personnes qui n'avaient pas d'emploi au cours de l'année précédente. Voir le *Guide de l'Enquête sur la population active*, n° 71-543-GIF au catalogue de Statistique Canada, pour une description complète des concepts et des définitions de l'enquête.

4 L'appartenance à un syndicat, l'assujettissement à une convention collective et la taille de l'entreprise ont aussi trait à la situation des répondants en janvier 1998 (ou 1994).

5 Parmi les autres facteurs ayant des répercussions sur le niveau d'appui offert par l'employeur à l'égard de la formation liée à l'emploi figurent l'adoption d'un changement technologique ou organisationnel par l'entreprise et l'importance accordée à la gestion des ressources humaines dans la stratégie commerciale globale de l'entreprise (Statistique Canada et DRHC, 2001b).

■ Documents consultés

CROSS, K.P. *Adults as Learners*, San Francisco, Jossey-Bass, 1981.

STATISTIQUE CANADA et DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. *Éducation et formation des adultes au Canada : rapport découlant de l'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes, 1994*, n° 81-583-XPF au catalogue, Ottawa, 1997, adresse Internet : < <http://www.hrdc-drhc.gc.ca/arb/publications/books/class90/efaf.pdf> > (consulté le 7 mars 2002).

---. *Un rapport sur l'éducation et la formation des adultes au Canada : apprentissage et réussite*, n° 81-586-XPF au catalogue, Ottawa, 2001a, adresse Internet : < <http://www.statcan.ca/francais/freepub/81-586-XIF/81-586-XIF.pdf> > (consulté le 7 mars 2002).

---. *Pratiques de ressources humaines : perspectives des employeurs et des employés*, n° 71-584-MPF au catalogue, Ottawa, 2001b, n° 1, série « Milieu de travail en évolution », adresse Internet : < <http://www.statcan.ca/francais/freepub/71-584-MIF/71-584-MIF01001.pdf> > (consulté le 7 mars 2002).